

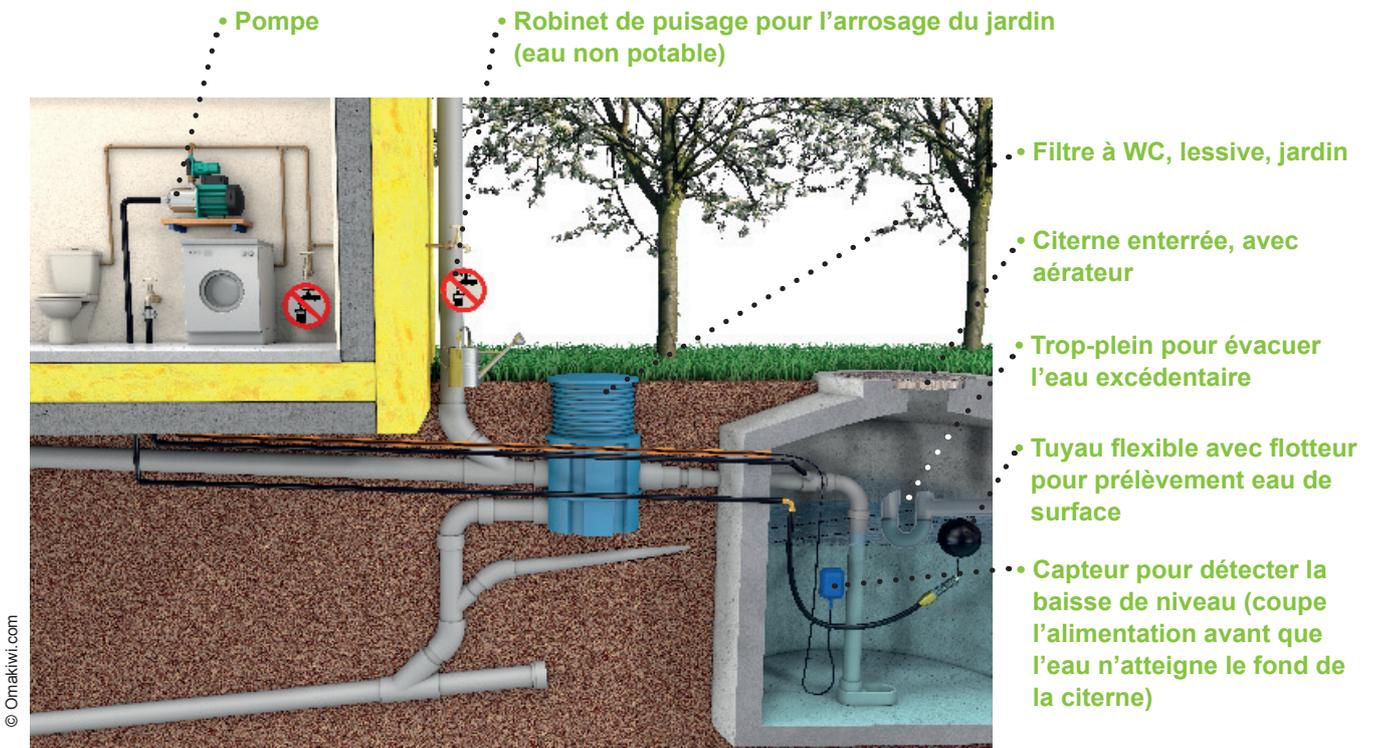


INSTALLER UNE CITERNE D'EAU DE PLUIE

À LIRE AUSSI : CHECK-LIST 0 - DEVIS TYPE 1

Pourquoi récupérer l'eau de pluie ?

- > L'eau de qualité (eau potable du réseau de distribution, eau de captage souterrain) est une ressource rare qui doit être préservée pour des besoins qui exigent une telle qualité. Cela comprend l'eau de boisson, la vaisselle et l'hygiène corporelle.
- > Pour les autres usages, environ 60% de notre consommation, on peut envisager la récupération d'eau de pluie. En plus, la récupération permet une certaine réduction des volumes d'eaux pluviales évacués. Pourquoi ne pas réhabiliter l'ancienne citerne de la maison ou en installer une nouvelle?



UNE CITERNE À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON?

Si vous comptez récupérer une citerne existante ou si votre jardin est accessible pour y en placer une nouvelle, votre citerne et le filtre en amont peuvent se trouver **à l'extérieur de la maison**.

Si vous avez une cave accessible, vous pouvez y placer la citerne (ou les citernes) et installer le(s) filtre(s) sur le(s) tuyau(x) d'évacuation.

Le choix dépend aussi d'autres éléments, comme la position des descentes d'eau, leur raccordement au réseau d'assainissement, les possibilités d'évacuation de l'eau, etc.



01 DÉFINIR SES OBJECTIFS



Je veux récupérer l'eau de pluie...

- En restaurant si possible la citerne existante
- Même si je dois installer une nouvelle citerne
- Pour ne plus utiliser d'eau potable pour des postes qui n'en nécessitent pas
- Pour arrêter de déverser les eaux de pluie dans les égouts
- ...

02 ANALYSER SA SITUATION



Chez moi...

- J'ai évalué et si possible réduit mes besoins en eau
- J'ai évalué les surfaces de toiture disponibles pour la récolte d'eau de pluie
- Il est possible d'évacuer l'eau de pluie de toutes les toitures vers la nouvelle citerne ou vers la citerne existante
- Les eaux de pluie s'écoulent de la toiture vers les égouts, il n'y a pas de citerne à récupérer, mais il est possible d'en placer une dans le jardin ou dans la cave
- Il y a une citerne étanche existante, d'un volume suffisant mais elle n'est pas raccordée à la maison
- Les matériaux de la toiture (zinc, cuivre, bitume, EPDM) sont susceptibles de dégrader la qualité de l'eau de pluie

03 ESTIMER LES COÛTS



Pour une citerne d'eau de pluie

- Pour l'installation d'une nouvelle citerne**, y compris le système de récupération : selon le choix des dispositifs (taille et matériaux) mis en place, je vais dépenser ± 4.000€ à 5.000€ HTVA, à condition qu'il ne faille pas de travaux supplémentaires pour intégrer le système de récupération.
- Pour la rénovation d'une ancienne citerne**, le coût pourrait être moins élevé. Néanmoins, il ne faut pas négliger les coûts associés aux divers raccordements à réaliser vers la maison.

04 POSER LES BONNES QUESTIONS À L'ENTREPRENEUR



Je dois penser à demander à l'entrepreneur...

- Le volume de la citerne existante est-il suffisant?
- Quel volume de citerne recommandez-vous?
- Comment puis-je contrôler l'étanchéité et la stabilité de la citerne existante?
- Pourriez-vous rendre ma citerne étanche?
- Dans mon cas de figure, faut-il privilégier une citerne enterrée, hors sol ou dans la cave?
- Comment comptez-vous connecter la citerne aux éléments suivants: les filtres, la pompe, le trop-plein, l'indicateur de niveau, les circuits d'alimentation vers la maison?
- Comment comptez-vous connecter l'évacuation de l'eau de pluie de mes toitures au préfiltre et puis à la citerne?
- Puis-je, sur base de ma consommation et de la surface de ma toiture, récupérer l'eau de pluie pour les toilettes, la machine à laver ou un robinet à l'intérieur et à l'extérieur de la maison?
- Est-il possible de raccorder ces appareils par des conduites séparées de l'eau de ville?



- Comment comptez-vous raccorder l'installation à l'eau de ville pour assurer l'alimentation en eau quand la citerne est vide?
- Au vu de ma situation, faut-il installer une pompe avec ou sans réservoir?
- Mon installation respectera-t-elle le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) et les règlements communaux? Sera-t-elle conforme aux prescriptions techniques de la Fédération belge du secteur de l'eau (Belgaqua)?
- À quelle fréquence faudra-t-il entretenir les filtres et la citerne?
- ...

Je pense à la rénovation durable...

La récupération d'eau de pluie dans les citernes est une alternative écologique:

- 60 m2 de toiture permettent de récupérer en moyenne 42 m3 d'eau de pluie/an, ce qui équivaut à 115 l/jour, soit environ la partie de la consommation d'eau de deux personnes qui pourrait être complétée par l'eau de pluie.
- Les eaux usées ne sont plus diluées dans les égouts, ce qui facilite leur traitement dans les stations d'épuration.
- L'eau de pluie récupérée contribue à réduire les prélèvements dans les nappes phréatiques et les eaux de surface.
- Elle atténue l'engorgement des égouts et des cours d'eau en cas de fortes pluies.
- L'eau de pluie étant plus douce que l'eau de distribution, je devrai utiliser moins de savon pour l'entretien et la lessive, ce qui limitera ma pollution de l'eau.

L'exploitation de l'eau de pluie engendre des économies:

- La distribution et le traitement de l'eau de ville sont moins sollicités.
- En l'absence de calcaire, les canalisations, robinets et résistances chauffantes des appareils électroménagers auront une plus longue durée de vie; leur entartrage sera inexistant.
- Notez que le retour sur investissement lié à l'installation d'une citerne est relativement long. En ce sens, la restauration d'une ancienne citerne est une alternative pertinente.

• Quels matériaux choisir ?

- La récupération d'une ancienne citerne.
- Une citerne en béton maçonnée ou préfabriquée: sa fabrication est plus polluante et son recyclage est coûteux, elle sera plus difficile à placer mais environ deux fois moins chère. Le béton présente l'avantage de minéraliser l'eau et d'empêcher son acidification
- Une citerne en polyéthylène haute densité (PEHD): elle est produite à basse température et se recycle facilement, sa légèreté et ses dimensions facilitent le transport et la mise en place, par exemple dans la cave.
- Des canalisations en grès ou béton.
- Des conduites intérieures en polybutène ou polyéthylène.

Récupérer l'eau de pluie sera d'autant plus efficace si l'on met en place des gestes au quotidien pour économiser l'eau à la maison.

Retrouvez ces gestes dans l'Info-Fiche Eco-construction de Bruxelles Environnement: « L'économie de l'eau à la maison ».

<http://www.environnement.brussels/economieeau>

05 VÉRIFIER LES CONDITIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES POUR L'OBTENTION DES AIDES FINANCIÈRES



En 2017, j'ai droit...

- À la **prime à la rénovation** pour le placement, le remplacement ou la réparation d'une citerne d'eau de pluie.
- À la **prime communale** pour l'installation et/ou la rénovation de systèmes de récupération d'eau de pluie (variable selon la commune).

BON À SAVOIR > les aides sont cumulables.





Mon devis renseigne...

- Le volume de la citerne
- Le type de pompe
- Les raccordements qui seront exécutés (minimum à la toilette)
- Les travaux de terrassement ou de maçonnerie nécessaires
- La capacité tampon
- Le délai d'exécution des travaux
- La date de démarrage du chantier

COMBIEN DE M², DE LITRES ET DE
RACCORDEMENTS?

Citerne de 1000 l raccordée à une toilette (prime à la rénovation), citerne de 33 l/m² de surface de toiture (RRU, le Règlement Régional d'Urbanisme).

MINIMUM

Raccordement de toutes les toitures à la citerne, capacité de citerne adaptée à la surface des toitures et raccordement aux toilettes, à au moins un robinet et à la machine à laver.

OPTIMUM

3 CONSEILS A RETENIR

1. Adaptez la **capacité de votre citerne** à la surface des toitures raccordées à celle-ci.
2. Raccordez **les toilettes, la machine à laver et un robinet à l'intérieur et à l'extérieur de la maison** si accessibles et en fonction de la quantité d'eau captée.
3. Assurez-vous de la **qualité d'eau captée** en contrôlant les matériaux des revêtements de toiture et placez un préfiltre devant la citerne pour éviter des odeurs et la coloration due à la pollution par des éléments organiques.

BESOIN D'AIDE ?

Des conseillers en rénovation et des architectes peuvent vous accompagner dans vos démarches. **Faites appel gratuitement aux conseillers de la Maison de l'Énergie.** Ils peuvent vous aider à établir le diagnostic de votre habitation, à déterminer les priorités pour les travaux, à trouver des solutions adaptées, à faire le point sur les aides financières, à comparer les devis des entrepreneurs... Dans la Région de Bruxelles-Capitale, d'autres organismes offrent des services similaires (comme le Réseau Habitat, le Centre Urbain, ...).

www.maisonenergiehuis.be

02/563 40 00



Avec le soutien de
**bruxelles
environnement**
.brussels

